



Depuis de nombreuses années, le **Forum des Associations** véritable lieu de rencontres entre la population et le réseau associatif local, est organisé à Tourcoing tous les deux ans, à l'initiative de la Maison des Associations en collaboration avec la ville de Tourcoing.

Cette année, le Forum se tiendra le :

Samedi 15 septembre 2018 de 8h à 19h30
au Complexe Sportif Léo Lagrange, rue des Anges à Tourcoing
(Ouverture au public de 10h30 à 18h30)

Ce jour-là, les associations mettent en valeur leur projet, leur investissement bénévole, montrent leur dynamisme, leur solidarité entre acteurs associatifs et leur esprit d'ouverture aux habitants.

Ce sera l'occasion pour vous de collecter de nouvelles adhésions, de présenter vos activités et, pourquoi pas, de permettre à de nouveaux bénévoles de vous rejoindre.

Vous souhaitez participer à ce grand rendez-vous de la vie associative à l'échelle de la ville, faites nous parvenir la fiche d'inscription ci-jointe (à adresser à l'attention de Sylvain Scamps, par courrier à la Mda, 100 rue de Lille à Tourcoing ou par mail : s.scamps@mda-tourcoing.fr).

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

À retourner pour le 30 juin 2018 à l'intention de Sylvain Scamps
Maison des Associations, 100 rue de Lille 59200 TOURCOING
Mail : s.scamps@mda-tourcoing.fr

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Tél. :

Mail :

Nom-Prénom du Président :

Tél. :

Mail :

Nom - Prénom de la personne responsable de l'organisation du stand :

Tél. :

Mail :

Souhaitez-vous inscrire au Forum des Associations de Tourcoing et réserver un stand simple (3m x 1,5m)

oui

non

Association adhérente à la MdA : 19 €
à jour de leur cotisation

Association non adhérente à la MdA(*) : 45 €

et joins un chèque d'un montant de [] euros à l'ordre de la Maison des Associations de Tourcoing

Veuillez cocher la rubrique correspondant à votre activité (**attention ! ne cocher qu'une seule rubrique**)

Action humanitaire : associations actives en direction de toutes les personnes en difficulté, en situation de rupture, au niveau national ou international

Action sociale : établissements sociaux ou médico-sociaux (accueil des handicapés, centre social, aide familiale à domi-cile, garde d'enfants, personnes âgées (maisons de retraite, foyers logements, aide-ménagère), jeunes ou adolescents (prévention spécialisée, foyers jeunes travailleurs,...)

Culture : musées, cinémas, bibliothèques et médiathèques, salles de spectacles, organisation de spectacles vivants, préservation du patrimoine culturel, petits clubs culturels, compagnies artistiques, écoles de musique ou de danse...

Défense des intérêts économiques : groupements professionnels, mise en commun ou gestion d'activité marchande, associations de consommateurs, groupement de salariés à caractère syndical

Education, formation, insertion : établissements d'enseignement initial, centres de formation permanente, cantines et garderies périscolaires, associations de parents d'élèves, associations d'enseignements et élèves, recherche, associations intermédiaires, insertion et aide aux chômeurs...

Environnement : associations de défense du cadre de vie, de défense de l'environnement et de connaissance du patri-moine naturel...

Loisirs : équipements de type socioculturel, associations de tourisme social, camps ou colonies de vacances, mouvements de jeunesse, clubs de loisirs, accueils de loisirs, comités des fêtes...

Opinion, défense des droits et des causes : associations civiques, de défense des droits de l'Homme, de défense d'une cause, de défense des minorités, lutte contre les discriminations, anciens combattants, défense des animaux,...

Santé : établissements de type hospitalier, centres de santé, associations de soins à domicile, don de sang, prévention de maladie, association de personnes malades, secourisme...

Sports : clubs sportifs, clubs omnisports, handisport, chasse et pêche

Vie et développement local : agences de développement local, aide à la création d'activité économique, promotion du tourisme et de la vie locale, services aux associations, associations de quartier

ALIMENTATION ELECTRIQUE

Souhaitez-vous une alimentation électrique sur le stand ?

oui

non

Si oui, merci de préciser pour quelle utilisation :

ANIMATION

Pensez-vous proposer une animation ?

oui

non

En stand

Sur l'Espace d'animations

Sportive

Déambulatoire

(dès réception de votre inscription, une personne de l'équipe d'organisation de la MdA prendra contact avec vous)

Contenu de l'animation proposée :

Durée :

Besoins techniques envisagés (ex : micro, lecteur CD, etc...) :

Un dossier technique vous sera adressé dès réception de votre inscription (avant le 30 juin)

Fait à :

Le : / / 2018

Signature :

(*) pour information, l'adhésion à la MdA s'élève à 25 euros/an. Pour adhérer, il vous suffit de nous en faire la demande à l'aide de l'imprimé téléchargeable sur notre site MdA : www.mda-tourcoing.fr et de vous rapprocher de nos services au 03 20 26 72 38.

INFORMATIONS GENERALES (A LIRE ET A CONSERVER)

ACCUEIL

Vous serez accueillis à l'entrée du Forum par un membre de l'équipe d'organisation qui vous orientera vers votre stand. Il est important de respecter l'emplacement qui vous aura été attribué au Complexe Sportif Léo Lagrange.

STANDS

A) AMENAGEMENT

1 - Stands

Stand simple : 3 m x 1m20 (+ 0,30 m en avancée)

Vous pouvez mutualiser votre stand avec plusieurs associations. Cela permet une présentation complémentaire d'activités, de susciter d'une autre façon la curiosité du public et de soulager les temps de permanence.

2 - Enseignes et indications

Un plan général sera exposé à l'entrée du Forum accompagné de la liste des exposants ainsi que leur emplacement. A l'entrée de chaque allée, un panneau indiquera les stands qui y seront installés. Une signalétique ainsi que des plans seront mis en place aux endroits stratégiques du Forum afin de mieux vous orienter.

3 - Décoration des stands

Pensez à vous munir de petits matériels tels que rouleaux de scotch, punaises, ciseaux, feutres, multiprises, rallonges, etc, pour l'aménagement et la décoration de vos stands. Ceux-ci ne sont pas fournis par les organisateurs.

B) INSTALLATION

L'installation se fera le vendredi 14 septembre de 17h00 à 20h00 prioritairement. En dernier recours, vous avez cependant la possibilité d'installer le samedi 15 septembre à partir de 8h00 durant le temps convivial inter associatif, **en sachant que tout doit être prêt pour 10h00**. Il est important de respecter les horaires afin de ne pas entraver le bon déroulement de la manifestation.

C) CONTENU DES INFORMATIONS

Cette manifestation ouvre ses portes à un large public. De ce fait, le Conseil d'Administration de la Maison des Associations se permettra une visite des stands avant l'inauguration, pour éventuellement, demander des modifications sur des présentations ou des contenus.

HORAIRES D'OUVERTURE DU FORUM

- Pour les associations : de 8h00 à 18h30 (de 18h30 à 19h30 : temps consacré au démontage et au rangement).
- Pour le grand public : de 10h30 à 18h30 **MERCI DE RESPECTER IMPERATIVEMENT CES HORAIRES**

INAUGURATION

L'inauguration sera faite en présence de Monsieur le maire de Tourcoing le samedi 15 septembre (l'heure vous sera précisé ultérieurement)

RESTAURATION

Une buvette sera mise à votre disposition tout au long de la manifestation ainsi qu'un point restauration.

ANIMATION

A) ESPACE D'ANIMATIONS

Si vous envisagez une animation, nous vous demandons de bien vouloir le préciser sur la fiche d'inscription afin de nous fournir les renseignements nécessaires aux préparatifs. Les frais de SACEM et SACD sont à la charge de la Maison des Associations de Tourcoing.

B) MATERIEL ET ORGANISATION

Un matériel scénique sera installé par nos soins pour vos prestations et un animateur sera présent à tout moment sous l'autorité de l'équipe de la Maison des Associations de Tourcoing.

ASSURANCE

Chaque association doit être couverte en responsabilité civile pour ce qui la concerne. De même, son matériel demeurant sur le stand doit être couvert par ses soins contre le vol, les dégradations et l'incendie. **Merci de fournir une attestation d'assurance.**

SÉCURITÉ

Des agents SSIAP (Service Sécurité Incendie Aide à la Personne) seront présents pendant toute la durée du Forum.

DÉMONTAGE DES STANDS

Le **samedi 15 septembre à partir de 18h30 jusqu'à 19h30**. Par respect pour les visiteurs, le déménagement des stands ne pourra, en aucun cas, être effectué avant 18h30. Chaque exposant regroupera tables et chaises à l'endroit prévu, veillera à ce que tout soit en ordre pour faciliter la tâche des organisateurs et ramassera papiers et autres déchets.